

9 décembre 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 du Conseil de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick, tenue au Pavillon Municipal, situé au 1465 rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick, le lundi 9 décembre 2019 à 19h.**

Sont présents : les conseillers messieurs Pierre Auger, Marco Couture, Alain Groleau, Charles Luneau et Normand Paquin.

Est absente la conseillère madame Brigitte Nadeau.

Monsieur Mario Nolin, maire, agit comme président de l'assemblée.

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Également présente : madame Anouk Wilsey directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**Ouverture de la séance extraordinaire**

Constatant qu'il y a quorum, monsieur Mario Nolin, président de l'assemblée, déclare ouverte la séance extraordinaire du conseil à 19 h 00.

2019-12-302

**Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais légaux;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est :

- 1) Présences
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Acceptation d'une firme de consultant pour développer l'appel d'offre des plans et devis pour le remplacement des conduites d'eau secteur Trois-Lacs
- 4) Questions
- 5) Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par le conseiller Marco Couture, appuyé par le conseiller Alain Groleau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que transmis.

**ADOPTÉE.**

2019-12-303

**Acceptation d'une firme de consultant pour développer l'appel d'offre des plans et devis pour le remplacement des conduites d'eau secteur Trois-Lacs**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil souhaite optimiser les actions concernant l'appel d'offre des plans et devis pour remplacer les conduites d'eau dans le secteur Trois-Lacs;

**CONSIDÉRANT QUE** les plans et devis doivent être optimal et sans de surplus de coût lors du remplacement des conduites d'eau potable au Trois-Lacs;

Il est proposé par le conseiller Normand Paquin, appuyé par le conseiller Pierre Auger et unanimement résolu que David Lafontaine de Techni-Consultant Inc. soit engagé afin de regarder et émettre les recommandations nécessaires sur les plans et devis proposé par la firme EXP présente pour ce projet de remplacement et prolongement des conduites d'eau au secteur des Trois-Lacs;

**QUE** le consultant soit payé au tarif horaire pour un maximum de 2000\$.

**ADOPTÉE.**

2019-09-304

**Levée de la séance extraordinaire**

À 19h06, le conseiller Charles Luneau, appuyé par le conseiller Marco Couture propose la levée de la séance extraordinaire, tous sont unanimes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent. Il n'exerce pas son droit de veto.

---

Mario Nolin, maire

---

Anouk Wilsey  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

Mario Nolin  
Maire

